

GESTION DES EAUX PLUVIALES A LA PARCELLE

FICHE DE DIMENSIONNEMENT PAR DRAINAGE



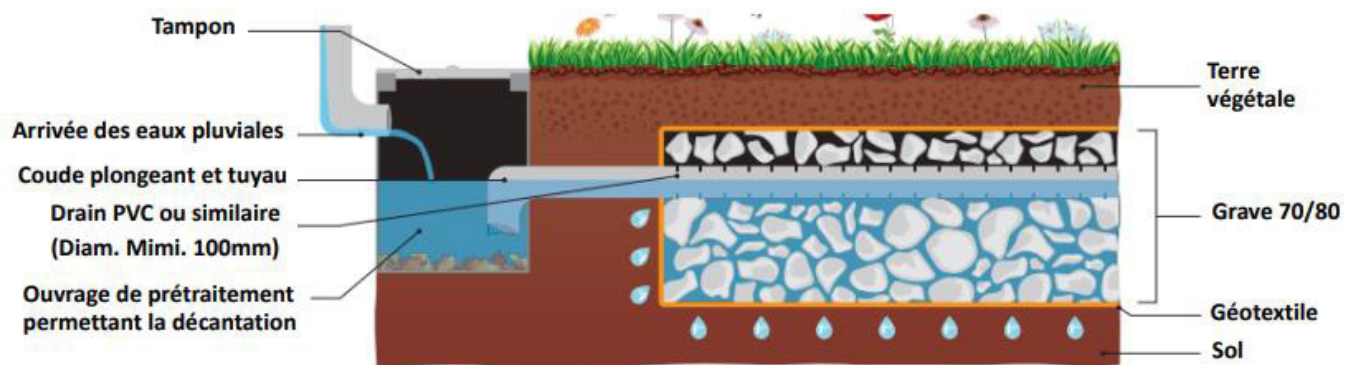
à compléter et **fournir** pour toute demande de Permis de Construire

A savoir qu'il existe différentes techniques pour gérer les eaux pluviales. Vous pouvez vous aider de cette fiche dans le choix d'une gestion par tranchée drainante

Nom – Prénom <i>et/ou nom société</i>	
N° Permis	
Adresse du projet	
N° lot (éventuel)	
Parcelle cadastrale	

Surface de la parcelle (m²)	S =	
Surface imperméabilisée (m²) <i>(toitures, terrasses, parking, chemins, allées...)</i>	Si =	
Volume à gérer (m³) Pluie décennale 50 mm soit 5m ³ /100m ² imperméabilisés Pluie centennale 80 mm soit 8m ³ /100m ² imperméabilisés	V = Si * 5/100 V = Si * 8/100	
Longueur de tranchées (m) arrondi à l'entier supérieur 70 cm de cailloux (70/80), 20-30 cm de terre au-dessus et 1m de large 30% de vide entre les cailloux (cf schéma ci-dessous)	L = V/0.7/0.3	

Schéma d'une tranchée d'infiltration



© ADOPTA

Liste des pièces à fournir :

- Plan de localisation de la parcelle du projet à l'échelle 1 / 25 000
- Plan de localisation du drainage à l'échelle de la parcelle
- Schémas / coupes du drainage avec ses dimensions



SITE INTERNET

Pour plus d'informations sur les techniques de gestion des eaux pluviales, veuillez consulter notre plaquette, disponible sur notre site internet

ADRESSE

21 rue de Caudebec – Fréville
76190 Saint Martin de l'If